

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 41434 B1** (51) Cl. internationale : **C07D 471/12; A61K 31/519**

(43) Date de publication :
31.03.2021

(21) N° Dépôt :
41434

(22) Date de Dépôt :
29.01.2016

(30) Données de Priorité :
30.01.2015 US 201562109737 P

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/US2016/015817 29.01.2016

(71) Demandeur(s) :
Oncoceutics, Inc., 3675 Market Street Suite 200 Philadelphia, PA 19104 (US)

(72) Inventeur(s) :
STOGNIEW, Martin ; ALLEN, Joshua E. ; POTTORF, Richard S. ; NALLAGANCHU, Bhaskara Rao ; OLSON, Gary L. ; SUN, Yanjun

(74) Mandataire :
H&H IP LAW

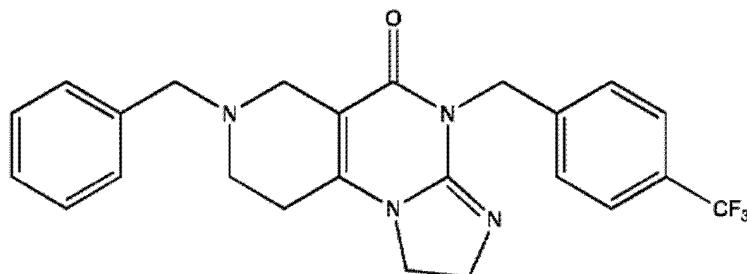
(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP16744237.5

(54) Titre : **7-BENZYL-4-(4-(TRIFLUOROMÉTHYL)BENZYL)-1,2,6,7,8,9-HEXAHYDROIMIDAZO[1,2-A]PYRIDO[3,4-E]PYRIMIDIN-5(4H)-ONE, SES SELS ET LEUR UTILISATION EN THÉRAPIE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne des méthodes de traitement dans lesquelles on utilise un composé (1) ou ses analogues, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables. L'invention concerne également des composés de formule (10) telle que définie dans la description, et des sels pharmaceutiquement acceptables de ceux-ci, ainsi que des compositions pharmaceutiques les comprenant. L'invention concerne également des méthodes de traitement, contre le cancer par exemple, qui consistent à administrer les composés et leurs sels à un sujet nécessitant un tel traitement.

Revendications

1. Composé ayant la structure suivante :



5

ou un sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

2. Composition comprenant un sel du composé selon la revendication 1.

- 10 3. Composition selon la revendication 2, dans laquelle le sel est un di-sel.

4. Composition selon la revendication 3, dans laquelle le di-sel est un di-sel de chlorhydrate.

- 15 5. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 1 ou sel pharmaceutiquement acceptable de celui-ci et support pharmaceutiquement acceptable.

6. Composé selon la revendication 1 ou composition selon l'une quelconque des revendications 2 à 4 ou composition pharmaceutique selon la revendication 5, à utiliser comme médicament.

- 20 7. Composé selon la revendication 1 ou composition selon l'une quelconque des revendications 2 à 4 ou composition pharmaceutique selon la revendication 5, à utiliser dans le traitement du cancer.